



LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

la ligne
1^{re} fr. 50
2^e fr. 40
3^e fr. 30

Chronique locale.....
Réclamations.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois	Six mois
5 fr.	10 fr.
Autres départements.....	13 fr.
Etranger et Union postale.....	18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18)

BOURSE DE PARIS

Du 20 Septembre 1881

10/0 français.....	84 80	Crédit mobilier.....	770
3 0/0 amortissable.....	87	Crédit Lyonnais.....	952 50
3 0/0 nouveau.....	83 60	Mobilier espagnol.....	900
5 0/0 français.....	116 57	Union générale.....	1840
Italien 5 0/0.....	89 55	Foncière lyonnaise.....	550
Hongrois 6 0/0.....	•	Autrichiens.....	787 50
Russe 5 0/0.....	•	Lombards.....	388 25
Turc 5 0/0.....	16 50	Sarragosse.....	558 75
Egyptiennes 6 0/0 1877.....	358 75	Nord-Espagne.....	657 75
Banque d'Escompte.....	845	Transatlantique.....	•
Crédit foncier.....	1316	Suez.....	1935
Banque ottomane.....	737 60	Consolidés à Londres.....	99 1/16
Banque Autrichienne.....	1167 50	Panama.....	•

MORT DE M. GARFIELD

Une dépêche de New-York nous apporte la nouvelle de la mort du président des Etats-Unis.

Le docteur Bliss trouva hier soir M. Garfield, un peu avant dix heures, dans de bonnes conditions pour passer la nuit; vers dix heures et quart, cependant, M. Garfield s'éveilla, disant qu'il éprouvait une grande souffrance, se portant la main au cœur. Il mourut peu après, à dix heures et demie.

On croit que sa mort est due à des troubles du côté du cœur.

Les membres du cabinet américain ont télégraphié aussitôt au vice-président, M. Arthur, pour lui annoncer la mort de M. Garfield, lui conseillant de prêter serment comme président des Etats-Unis sans délai et de venir immédiatement à Longbranch.

James-Abram Garfield était né le 19 novembre 1831, dans la commune d'Orange (Ohio). Sa famille, issue d'émigrants qui avaient accompagné en 1635 Winthrop, en vue de trouver dans la nouvelle Angleterre la liberté de conscience, lutta jusqu'en ce siècle, contre la pauvreté. Lui-même, perdit son père de très bonne heure et se mit dès l'enfance au labeur. Son biographe américain, le capitaine Mason, affirme que, tout jeune, il se mit à suivre les écoles. Depuis cette époque, sa vie se partagea entre ces deux buts: la science et la patrie. Au collège de Geauga, n'ayant que dix-sept dollars dans sa poche, il s'embarqua courageusement comme étudiant et se donna tout au grec, au latin, aux mathématiques.

Après la première semaine, dit le capitaine Mason, il était sans peine le premier dans toutes ses classes. La soif de la connaissance prit complète possession de lui. Non-seule-

ment il couronna ses études, mais il lut toute la bibliothèque de l'Académie et résolut d'atteindre l'éducation la plus achevée que la carrière classique puisse fournir. Au William's College, ses progrès sont plus rapides encore, à ce point que le directeur de la maison, le révérend Marck Hopkins en consigna l'an passé le souvenir vivace dans une lettre qui a été publiée. On ne s'étonnera donc pas qu'ainsi armé par cette forte éducation première, Garfield ait obtenu, en 1856, les diplômes les plus recherchés et qu'il ait été sur le champ envoyé au collège de Hiram comme professeur de langues anciennes et de littérature anglaise.

Il y a loin, on le voit, de ces beaux débuts universitaires à la tradition répandue qui veut que Garfield ait été d'abord et longtemps un pauvre petit maître d'école. La République serait allée le chercher à son martinet, comme Rome autrefois Cincinnatus à sa charrue. Cette version a peut-être l'avantage d'être plus démocratique, plus édifiante. Son seul tort est de ne pas être vraie.

Son succès fut grand comme éducateur. Un biographe nous dit que son enseignement eût pu se résumer en ces deux préceptes: être des hommes et compter sur soi.

Mais il n'était pas seulement un professeur émérite, il était dès cette époque un prédicateur en renom. Bien qu'il ne fût pas entré dans les ordres, il fit entendre souvent du haut de la chaire des sermons d'une réelle puissance. C'est ainsi que dans l'hiver 1859-60 il entra en lutte contre un confédéré nommé Denton, qui prétendait, par des arguments analogues à ceux que Darwin allait développer, ruiner la Bible par la géologie. Garfield n'eut que quelques jours pour se préparer. Mais, semblable à un apôtre des premiers temps, il triompha par la seule force de l'esprit. «Garfield nous dit sans naïveté, le biographe Mason, écrasa son adversaire qui, aussitôt après, abandonna ses théories et renonça à battre en brèche l'inspiration de la Bible.»

La politique allait bientôt l'appeler à de plus périlleux combats.

Dès 1856, il figure parmi les partisans du *Free Soil* et plaide, dans de nombreux discours, contre l'esclavage. Pendant les quatre années qui suivent, il est insensiblement entraîné sur le terrain politique. En 1859, le district de Hiram l'élit sénateur d'Etat. Il avait vingt-huit ans.

Bientôt il prit la direction de l'aile radicale républicaine dans la législature de l'Ohio et forma avec le sénateur Cox et le professeur James Monroe, ce qu'on a appelé le *Triumvirat radical*. Sans violence, et même à cœur, prévoyant quels orages vont se former, ces hommes exigeaient que l'on s'arrêtât dans la voie des compromis.

On sait comment la guerre éclata. L'élection du président Lincoln fut choisie par le *pro slavery party* comme le signal de la sécession,

Ce fut dans l'hiver de 1860-61 que les Etats du Sud se séparèrent. Le sénateur Garfield n'hésita pas. Sept jours après la bataille de Bull Run il acceptait le grade de lieutenant-colonel d'un régiment en voie d'organisation à Camp Chase, juillet 1861, et le 20 août son régiment était porté au nombre maximum. Bientôt colonel, ses services furent inappréciables. Un fait d'armes des plus glorieux qu'il accomplit seulement avec 1,400 hommes, lui valut du général Buell le commandement d'une brigade. Nous passons sur les nouveaux services qu'il rendit en ce haut grade et ne nous étendons pas non plus sur sa belle campagne de Tullahoma qui fut, au dire de l'historien Whitelaw-Reid, « parfaite dans sa conception, excellente dans son exécution générale ».

Qu'on sache seulement qu'à Chikamanga ce fut à son sang-froid, à sa fermeté qu'une armée républicaine, que Rosecrans durent leur salut.

C'est au milieu du cours de ces succès que Garfield, élu par les républicains d'un district d'Ohio pour les représenter au congrès, fut invité avec instance par le président Lincoln à prendre possession de son siège. Il dut se soumettre et prendre place au congrès le 5 décembre 1863.

Là parmi les représentants, il occupa d'abord une place éminente. Ennemi du bruit, de la fausse gloire, il fut l'homme du travail modeste et obstiné. Ses connaissances spéciales lui méritèrent de faire partie de la *Commission des affaires militaires*; en 1869, il présida la *commission on Banking and Currency*, alors chargée de rajuster les finances nationales. En 1872, il est de nouveau porté à la présidence de la commission des appropriations, à certains égards la plus importante de la Chambre, puisqu'elle a la haute main sur toutes les dépenses du gouvernement.

Ainsi, dans toute les branches de la politique et de l'administration, le représentant Garfield exerce une action prépondérante. Il serait fastidieux d'entrer ici dans le détail des mesures d'ordre et de réparation qu'il provoqua et qu'il encouragea. Qu'il nous suffise de dire qu'aux approches des élections présidentielles de 1881, peu d'hommes se trouvaient plus en évidence, pour les services rendus, les lumières, l'activité, l'expérience et la haute intrépidité.

Comment se fait-il donc que l'élection d'un tel homme, accomplie il y a peu de mois, ait surpris l'Europe et déconcerté l'Amérique elle-même?

Il ressort pourtant de tout ce qui précède que ce n'était point un obscur que le général Garfield.

Seulement, c'était un modeste, un réservé, ennemi de toute brigue, de toutes compétitions.

Quand s'assembla, à Chicago, la Convention nationale, formée de 756 délégués, Garfield qui en faisait partie, ne fut même pas mentionné.

Les trois candidats en présence étaient: l'ex-président Grant, le sénateur Blaine et M. Sherman, dont le général Garfield fut l'un des principaux soutiens.

Après bien des scrutins inutiles, il devint évident qu'aucun des compétiteurs ne réunirait la majorité des délégués.

Le discours de Garfield, patronnant la candidature Sherman, avait causé une sensation profonde. Bientôt il se produisit dans les masses un entraînement en sa faveur. De toutes parts, lettres et télégrammes affluaient à la Convention, avec ces mots invariables: *Take Garfield*.

On sait comment la Convention finit par se conformer au vœu populaire, comment les partisans de Sherman et de Blaine s'accordèrent sur son nom et quelle élection triomphale amenèrent les scrutins de novembre.

L'arrivée de cet homme de bien au premier pouvoir de l'Etat fut le signal d'une révolution bienfaisante. Tous les politiciens aux louches pratiques qui suivaient la bannière de M. Conkling, sénateur de New-York; tous les spéculateurs aux agissements sans vergogne, tous les « cuisiniers » comme Garfield les appelait, furent mis résolument en disgrâce. Il en coûta au président bien des inimitiés; mais sa décision était prise et cette probité de fer ne tarda pas à prévaloir.

On se rappelle l'attentat du 2 juillet. Frappé lâchement en pleine bataille politique, le président Garfield n'a fait, depuis deux mois, que languir et se consumer. L'assassinat a eu raison de cette énergique activité.

La carrière du président Garfield, naguère si riche d'espérances après un passé si rempli, était un honneur moins pour lui que pour la nation où de tels hommes peuvent parvenir aux plus hauts honneurs. Sorti des rangs les plus médiocres, Garfield avait atteint, par sa seule probité, sa seule intelligence, son seul patriotisme, sans l'avoir brigüé, ni cherché, la première dignité dans l'Etat républicain. Pourquoi faut-il que tout cela, intégrité, courage, science, abnégation, hauteur d'âme, ait été brutalement anéanti par la balle stupide d'un forcené?

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

« LE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 20 septembre.

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES

Ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, il y aura très peu d'élections contestées; la vérification des pouvoirs sera assez rapide et se bornera pour la plupart des élus à la constatation des conditions d'éligibilité.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES

64

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

Pour tuer le temps, elle examinait un costume coquet de vivandière Louis XV — chef d'œuvre de Van Klöpen — qu'elle devait revêtir en sortant des Italiens pour se rendre à un bal travesti à l'embassade d'Autriche.

A la vue de M. de Breulh, elle eut une exclamation de plaisir et battit gaîment des mains.

Quoique se voyant rarement ailleurs que dans le monde, M. de Breulh et la vicomtesse s'aimaient beaucoup. Lorsqu'ils étaient plus jeunes l'un et l'autre, ils avaient passé bien des mois ensemble, au château de leur oncle, le vieux oncle de Favrelay.

Ils avaient gardé de leurs relations d'enfance, une affection familiale, ils s'appelaient par leurs prénoms.

— Comment, c'est vous, Gontran ! s'écria la jeune femme, à cette heure, chez moi !... Mais c'est un fait inexplicable et bizarre, un miracle, un rêve... Elle s'interrompit brusquement, frappée de la physionomie bouleversée de son visiteur.

— Mais qu'avez-vous ? interrogea-t-elle, votre

mine est funèbre, vous est-il arrivé quelque malheur ?

— J'espère encore que non, mais je suis horriblement inquiet : on vient de m'apprendre que Mlle de Mussidan est dangereusement malade.

— Ah !... mou Dieu !... je m'explique votre chagrin.

Et qu'a-t-elle, cette pauvre Sabine ?

— Je l'ignore, et c'est là ce qui m'amène.

Je viens, ma chère Clotilde, vous prier d'envoyer un de vos gens à l'hôtel Mussidan s'informer de ce qu'il y a de vrai dans ce qu'on m'a dit.

Mme de Bois-d'Ardon ouvrait de grands yeux.

— Plaisez-vous ! fit-elle. Pourquoi ne pas envoyer vous-même ?

— Je ne puis. Et tenez, si vous êtes charitable, ne me demandez pas mes raisons.

D'abord, je vous mentirais... De plus, je vous conjure de ne parler à personne de ma démarche.

Si oppressée de curiosité que fût la jeune femme, elle n'interrogea pas.

— Soit, répondit-elle, je respecte votre secret. Seulement, vous pensez bien que j'irai moi-même chez Octave.

Je partirais à l'instant, n'était que Bois-d'Ardon, qui ne peut souffrir de manger seul, me gronderait.

Mais en sortant de table, je me mets en route.

— Merci, mille fois merci.

Cela étant, je rentre chez moi attendre un mot de vous.

— Chez vous ? Oh !... pour cela, non. Vous dînez ici.

— Impossible, un de mes amis m'attend en bas. A l'accent de M. de Breulh, la vicomtesse comprit qu'insister serait parfaitement inutile.

Mais si en ce moment, elle se tint pour battue, elle se promettait bien de prendre sa revanche.

Elle flairait vaguement une énigme et elle se jurait de la déchiffrer.

— Puisque c'est ainsi, fit-elle du ton le plus détaché, je vous promets une lettre dans la soirée... Et maintenant, allez vite rejoindre votre ami.

M. de Breulh se leva affectueusement la main de la jeune femme et se hâta de descendre.

Dès qu'il sortit de la maison, André courut à lui. Eh bien ?

Si courte qu'eût été l'absence de son compagnon, le jeune peintre n'avait pas eu la patience de l'attendre dans la voiture; il piétinait fiévreusement sur le trottoir.

— Reprenez courage, répondit M. de Breulh, Mme de Bois-d'Ardon n'a pas été informée de la maladie de Mlle Sabine, c'est bon signe.

En tout cas, avant trois heures, nous aurons des nouvelles précises.

— Trois heures !... soupira André, du même temps qu'il eût dit: Trois siècles !...

— Osi, c'est long, je le sais, mais nous parlerons d'elle en attendant.

Car nous ne nous quittons pas, je vous emmène, vous partagerez mon dîner.

André fit un signe d'assentiment, et reprit sa place dans le coupé, qui rebroussa chemin au galop.

Il n'est pas d'énergie qui résiste à plusieurs heures d'angoisses et de lutes.

André, depuis le matin, avait eu plus d'émotions peut-être qu'en toute sa vie.

Après une exaltation voisine de la folie, il se laissait aller à cet invincible engourdissement qui suit toutes les crises douloureuses.

Les gens de M. de Breulh avaient été bien surpris lorsque leur maître était sorti avec ce grand jeune homme en blouse blanche.

Ils furent stupéfaits de les voir rentrer ensemble.

L'aventure, enfin, prit des proportions fantastiques quand ils virent le hâtain gentilhomme qu'ils servaient s'asseoir en face de André dans la magnifique salle à manger et faire retirer jusqu'au maître d'hôtel pour causer plus librement.

La chère était exquise, mais les convives étaient trop émus pour y faire honneur. C'est presque machinalement qu'ils remuaient leur couteau et leur fourchette; ils ne mangeaient ni ne buvaient.

A dix reprises, ils essayèrent d'aborder des sujets étrangers à leur préoccupation; dix fois, après quelques monosyllabes, la conversation tomba.

Ils reconnaissent si bien l'inutilité de leurs efforts, qu'étant passés, après le dîner, dans le cabinet de M. de Breulh, où le café avait été servi, ils gardèrent le silence, chacun s'enfonçant dans ses réflexions.

Leur situation, après les explications de l'après-midi, était au moins extraordinaire.

Mais l'entraînement des événements est tel, qu'ils ne le remarquaient pas.

André, qui était allé s'asseoir dans un coin, ne quittait pas la pendule des yeux. M. de Breulh, installé près de la cheminée, tracasait le feu.

Enfin, sur les dix heures, ils entendirent du bruit dans le vestibule, des chuchotements, le frou-frou d'une robe de soie.

M. de Breulh se leva, quand la porte s'ouvrit brusquement.

Mme de Bois-d'Ardon, en personne, entra comme un ouragan.

— C'est moi !... fit-elle dès le seuil.

La démarche était un peu plus que hardie. Mais la vicomtesse n'en était pas à une extravagance près.

— Si j'ose venir chez vous, Gontran, reprit-elle avec une véhémence extraordinaire, c'est que je tiens à vous dire en face ce que je pense de votre conduite : elle est abominable, indigne d'un galant homme !...

Toutefois, il y aura un certain nombre d'élections de réactionnaires qui, à raison des manœuvres qui les ont accompagnées, ont provoqué d'assez nombreuses protestations et donneront lieu à un débat devant la Chambre. Nous pouvons citer comme étant dans ce cas les élections suivantes :

1. De Colbert-Laplace, bonapartiste, élu à Lisieux (Calvados);
2. Gavini, bonapartiste, élu à Bastia (Corse);
3. Abbé Dagonne, cléricale, élu à Dinan (Côtes-du-Nord);
4. Daynaud, bonapartiste, élu à Condom (Gers);
5. De Kergorlay, légitimiste, élu au Puy (Haute-Loire);
6. De Terves, légitimiste, élu à Segré (Maine-et-Loire);
7. Desson de Saint-Aignan, monarchiste, élu à Yvetot (Seine-Inférieure);
8. Prax-Paris, bonapartiste, élu à Montauban (Tarn-et-Garonne);
9. Pain, réactionnaire, élu à Poitiers (Vienne).

Les faits qui ont marqué ces diverses élections paraissent devoir déterminer à peu près certainement la Chambre à les invalider.

LA PUISSANCE PATERNELLE

M. Cazot, ministre de la justice et Camescassa, préfet de police étudient un projet de loi ayant pour objet de restreindre dans certains cas la puissance paternelle.

Il s'agirait de soustraire à l'autorité paternelle, lorsqu'elle serait dûment prouvée indigne, les enfants arrêtés en état de vagabondage.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTÉ

Paris, 20 septembre.

Les pourparlers continuent entre Paris et Londres au sujet de la commission militaire égyptienne. Ils n'ont pas encore abouti.

Dans l'affaire du Caire, la mauvaise volonté du sultan à l'égard s'est manifestée d'une manière des plus équivoques.

Un corps d'armée était déjà constitué pour occuper l'Égypte.

Quoi qu'on en ait dit, le khédive avait pris sur lui, avant l'insurrection, de demander des troupes à Constantinople.

Les conseils presque comminatoires des conseils de France et d'Angleterre ont réussi à empêcher cette complication.

On assure dans les cercles diplomatiques que l'attitude de M. Monthon, chargé d'affaires de la France à Constantinople, en l'absence de M. Tissot, aurait beaucoup laissé à désirer.

Il se serait laissé aller jusqu'à faire à la Sublime Porte et au sultan des avances qui n'étaient nullement en rapport avec l'attitude très ferme qu'avait affectée son ambassadeur.

EN AFRIQUE

Tunis, 20 septembre. — Sur l'ordre du ministre de la marine, l'amiral Conrard a expédié hier un petit aviso de la Goulette à Alger, pour y prendre le général Saussier, commandant le 49^e corps d'armée, et le mener à Tunis.

La présence du général Saussier au milieu des troupes du corps expéditionnaire est un indice certain que les opérations militaires vont entrer dans leur phase décisive.

La pluie d'orage qui est seulement tombée, jusqu'à présent n'a malheureusement pas rafraîchi suffisamment l'atmosphère pour permettre à nos troupes un mouvement d'ensemble.

Je suis en mesure de vous donner la composition exacte du corps expéditionnaire.

Il se compose de deux brigades portant les numéros 5 et 6.

Brigade n° 5. — Général Sabattier.

1 bataillon du 135^e de ligne.

28 bataillon de chasseurs à pied (sous les ordres du lieutenant-colonel Quineman),

7 régiment de chasseurs à cheval.

2 batteries de montagne.

Brigade n° 6. — Général Philebert.

1 bataillon du 33^e de ligne.

1 — 73^e —

1 — 127^e —

(sous les ordres du lieutenant-colonel Frayer-mouth).

1 bataillon du 8^e de ligne.

1 — 73^e —

1 — 127^e —

(sous les ordres du lieutenant-colonel Debord).

1 régiment de hussards.

2 batteries de montagne.

1 compagnie de génie.

Tunis, 20 septembre. — Des troupes nous arrivent quotidiennement. La population européenne voit avec satisfaction approcher le moment où on pourra entrer en campagne; le général Logerot prend ses dispositions. On s'attend tous les jours, maintenant, à l'occupation de Tunis.

— Un convoi de 140 charrettes et 100 mulets est enfin rentré dans le camp du général Sabattier, à Zaghouan. Les insurgés n'ont pas eu envie de s'en approcher, car ce convoi était bien défendu.

— La colonne Sabattier a été pendant plusieurs jours l'objet d'attaques très sérieuses de la part des insurgés, mais ces attaques ont toujours été très vigoureusement réprimées par nos troupes et les insurgés ont partout laissé un grand nombre de morts sur le terrain; ils avouent que nos fusils portent trop loin et qu'ils sont atteints avant d'avoir pu tirer un seul coup.

— La colonne Corréard a fait sa jonction avec celle du général Sabattier. Les Arabes peuvent venir en nombre; ces deux colonnes réunies ne craignent rien.

— Le caïd de Baja, Ellala-Jouini, continue à avoir des relations constantes avec les insurgés.

Alger, 20 septembre. — Le général Saussier est parti pour la Tunisie.

De nouveaux avis confirment le retour des Harrars de Gharaba et le départ du fils de Si-Sliman pour Tiemcen. On croit qu'il va négocier la soumission de son père.

Tunis, 20 septembre. — Les colonnes Corréard et Sabattier ont dû opérer leur jonction.

— La commission de Sfax poursuit lentement et prudemment la révision des notes présentées par les divers consuls.

— Dans une entrevue avec le bey, M. Lequeux, consul français, a transmis au bey l'assurance des bons sentiments de son gouvernement, et l'a prié de ne pas croire aux bruits répandus au sujet de son remplacement. Le bey a témoigné sa satisfaction et protesté de son amitié.

LES ARMEMENTS

Marseille, 20 septembre. De nombreux détachements destinés à renforcer le corps expéditionnaire de Tunisie continuent à arriver dans notre ville.

Hier sont arrivés dans notre ville des détachements des 25^e, 65^e, 125^e et 135^e de ligne.

Ce matin, entre trois heures et cinq heures, sont arrivés des détachements des 6^e, 83^e et 122^e de ligne, de la 7^e section des commis d'administration et du 16^e escadron du train des équipages.

Un officier et 105 hommes du 122^e, un détachement du 19^e escadron du train des équipages, venant d'Orange; un détachement d'infirmeries militaires sont arrivés à 5 heures et demie.

Dans le cours de la journée, 1 officier et 115 hommes du 3^e de ligne, en garnison à Marseille, ont été embarqués avec toutes les troupes précitées sur un paquebot de la Compagnie transatlantique, qui les transportera à La Goulette.

D'autres détachements arriveront aujourd'hui et seront embarqués demain au plus tard.

Toulon, 20 septembre. — Le transport l'Algésiras a embarqué aujourd'hui mardi, le

convoi administratif de la 6^e brigade de renfort, une batterie montée, l'état-major du génie et 300 hommes d'infanterie.

L'effectif des troupes en Algérie

Nous avons donné déjà les tableaux des effectifs de troupes envoyées de France en Algérie et en Tunisie, ainsi que l'indication des emplacements occupés par les camps, colonnes et garnisons de la Régence.

Voici, pour compléter ces renseignements, la répartition des bataillons d'infanterie qui sont en ce moment dans la colonie :

1^{re} Province d'Oran

1 bataillon de chacun des 3^e, 15^e, 16^e, 17^e, 32^e, 41^e, 49^e, 53^e, 64^e, 68^e, 81^e, 86^e, 98^e, 139^e et 144^e régiments de ligne.

2^{de} Province d'Alger

1 bataillon de chacun des 50^e, 63^e et 108^e régiments de ligne.

3^e Province de Constantine

1 bataillon de chacun des 5^e, 7^e, 9^e, 11^e, 28^e, 34^e, 47^e, 59^e, 100^e, 123^e et 128^e régiments de ligne.

Les bataillons des 7^e, 11^e, 34^e, 50^e et 108^e régiments étaient en Algérie antérieurement aux événements du printemps de cette année. Ils y ont remplacé les bataillons de chasseurs à pied que l'on a rappelés en France.

Les régiments de cavalerie de France qui ont été appelés à participer aux opérations sont les suivants :

Le 9^e chasseurs à cheval, dans la province d'Oran;

Le 7^e et le 13^e chasseurs à cheval, le 1^{er} et le 11^e hussards en Tunisie.

Deux régiments de cavalerie de France étaient également en Algérie avant le commencement de l'expédition.

Le 2^e hussards, dans la province d'Alger;

Le 4^e hussards, dans la province de Constantine.

LES FRAIS DE JUSTICE

Paris, 20 septembre.

Le projet de loi sur la réorganisation des justices de paix, dont nous avons fait connaître l'économie générale, renferme, en ce qui concerne les partages et licitations et les ventes de biens de mineurs, une disposition qui constitue un progrès des plus sérieux. Cette matière serait désormais attribuée aux juges de paix, dans les limites de la compétence en dernier ressort des tribunaux de première instance.

Tout a été dit sur l'abus des formalités que le Code de procédure impose en ces différents cas. Pour apprécier dans toute son iniquité le système actuel, il suffit de rappeler que les frais exigés par la loi peuvent arriver à absorber la plus grande partie, sinon la totalité, de l'immeuble à partager ou à vendre.

D'après le dernier compte-rendu de la justice civile, il y a eu, en 1879, 1,359 ventes d'immeubles adjugés à 500 fr. et au-dessous. La moyenne des frais de ces adjudications a été de 157 fr. 28 c/100. Pour les immeubles adjugés au prix de 501 fr. à 1,000 fr., la moyenne des frais est encore de 57 fr. 97 c/100.

L'attribution de ces procédures aux juges de paix et la simplification qui en résulterait, remédieraient d'une façon très sensible aux abus contre lesquels la conscience publique proteste depuis tant d'années. C'est une raison de plus pour que le projet de loi sur les justices de paix soit repris, dès la rentrée des Chambres, comme la garde des sceaux en a exprimé le désir.

leur fille, ont l'air de deux spectres. Ils l'auraient tuée de leurs mains qu'ils seraient pas dans un plus affreux état.

Ils se regardent avec des yeux si effrayants qu'ils m'ont fait peur. Maintenant, après vos affirmations, je jurerais qu'on ne m'a pas tout avoué, car, voyez-vous...

M. de Breulh ne prit point la peine de dissimuler un geste d'impatience.

— Enfin ! interrompit-il, qu'a-t-on répondu à vos questions ?

— Le voici exactement : D'abord, toute la matinée, Sabine a paru si extraordinairement agitée que sa mère lui a demandé si elle n'était pas souffrante.

— Nous le savons; nous savons aussi pourquoi elle était ainsi.

— Ah ! fit la vicomtesse stupéfaite, alors je passe. Dans l'après-midi, vous êtes resté une demi-heure environ avec Sabine. Où est elle allée en vous quittant ? On l'ignore.

Il est prouvé seulement qu'aucune lettre ne lui a été remise, qu'elle n'est pas sortie de l'hôtel... Toujours est-il qu'une heure plus tard elle est remontée à sa chambre, où se trouvait une fille qui la sert et qui lui est extrêmement attachée, Modeste. Sabine avait la figure absolument décomposée et balbutiait des mots intelligibles.

Voyant qu'elle chancelait, Modeste a couru à elle. Trop tard, Sabine est tombée à terre en poussant un cri déchirant. On l'a relevée et couchée, et depuis elle est dans l'état que je vous ai dit, elle n'a pas repris connaissance, elle n'a ni prononcé une parole ni fait un mouvement.

On eût dit la vie de André suspendue aux lèvres de Mme de Bois d'Ardon. Pour lui, ce n'était pas un récit. Grâce à ce phénomène magnifique de l'imagination, qui supprime le temps et l'espace, il assistait aux scènes décrites, il voyait Sabine à terre, il la voyait sur son lit immobile et glacée.

Informations

Paris, 20 septembre.

Au ministère des finances

On a annoncé ce matin, la démission de M. Magnin, ministre des finances, motivée sur ce qu'il lui répugnerait d'ordonner les dépenses occasionnées par les expéditions d'Afrique et non couvertes par les crédits demandés à la Chambre.

Cette nouvelle n'est pas exacte, au moins jusqu'à présent.

Il est vrai qu'il résulte d'événements imprévus une certaine irrégularité financière, mais cette situation tenant de la force des choses, il semble qu'il soit trop tard pour que le ministre des finances n'en accepte pas jusqu'au bout la solidarité avec ses collègues.

Le général Chanzy à Mont-Sauvrey. — Le général Chanzy doit se rendre prochainement à Mont-Sauvrey, sur l'invitation qui lui a été faite par M. Jules Grévy.

Le président de la République désire s'entretenir avec lui des questions qui touchent au ministère de la guerre et aux événements d'Afrique.

La solde des officiers

Il a été fait, depuis un an, des promesses formelles pour l'augmentation de la solde des officiers. Ces promesses ne sont pas encore réalisées et il serait bon que, dès sa rentrée, la Chambre s'occupe de ce grave et délicat sujet. En France, un capitaine d'infanterie touche 3,600 fr., en Prusse 4,500 francs; en France un chef de bataillon d'infanterie touche 5,200 fr., en Prusse 6,750 fr.; en France un colonel d'infanterie touche 7,920 fr., en Prusse 8,750 fr. Pour la cavalerie: un capitaine français 3,751 fr., le prussien 4,690 fr.; le colonel français 8,488 fr., le prussien 9,790 francs.

Et cependant la vie est plus chère en France qu'en Allemagne.

Il serait temps d'aviser.

Les traités de commerce

Les négociations faites en vue du traité de commerce avec l'Angleterre s'annoncent sous les meilleurs auspices.

Les délégués anglais ont exprimé l'opinion que l'on arrivera à une entente.

— Nous pouvons annoncer que les négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Italie sont tellement avancées qu'on peut, dès maintenant, considérer le traité comme conclu et affirmer qu'il pourra être déposé sur le bureau de la Chambre, dès la première séance.

La mission Sabouloff

On attribue une importance particulière à la mission russe de M. Sabouloff à Paris et à Londres.

Le but ostensible de son voyage est relatif aux conspirateurs et régicides internationaux, mais on croit que cette mission en cache une autre d'un intérêt plus immédiat.

Les victimes espagnoles de Saïda. — Nous sommes en mesure de compléter les renseignements que nous avons publiés ces jours derniers sur les négociations engagées entre la France et l'Espagne au sujet des victimes de Saïda. Les pourparlers, au début très laborieux, ont abouti, grâce à un égal esprit de bienveillance et à un même désir de maintenir entre deux pays voisins et amis les bons rapports depuis longtemps créés par la solidarité des intérêts et la communauté des sympathies.

M. le duc de Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne, et M. de Choiseul, sous-secrétaire d'Etat au ministère des relations extérieures, abandonnant le terrain juridique et en quelque processus sur lequel les négociations avaient été d'abord engagées, se sont placés sur le terrain plus large et plus facile des bonnes relations internationales. C'est pourquoi l'accord a pu s'établir si vite et si heureusement. Il n'y a eu, entre ces deux diplomates, ni traité ni convention, mais un échange de vues dont le gouvernement espagnol s'est félicité au même degré que le gouvernement français.

Notre chargé d'affaires à Madrid a reçu l'assurance que le cabinet Sagasta approuvait les termes de l'entente entre M. le duc de Fernan-Nunez et M. de Choiseul, entente qui a mis fin au débat et resserré encore les liens de bon voisinage entre les deux pays.

Le déraillement de Guitre

Les conséquences du déraillement de Guitre ont été plus graves que les premières dépêches ne l'avaient indiqué tout d'abord.

Dix sept jeunes soldats du 137^e de ligne qui se trouvaient dans le train ont été blessés; il est vrai qu'un seul, le nommé Pujol, l'a été grièvement.

Les incendies de Chavano

Sur la demande du préfet de la Savoie, M. le ministre de l'intérieur vient d'accorder un secours de

M. de Breulh eut un sourire, et se retournant vers André :

— Que vous avais-je dit ? fit-il.

Il fallut cette observation pour que Mme de Bois d'Ardon s'aperçut de la présence d'un étranger.

Elle pensa qu'elle venait de commettre une horrible indiscretion.

— Ah ! mon Dieu !... s'écria-t-elle en se reculant instinctivement, et moi qui vous croyais seul.

— C'est au moins comme si je l'étais, répondit gravement M. de Breulh, monsieur est un de ces gens pour qui on n'a pas de secrets.

Il prit en même temps la main de André, et l'attira près de la vicomtesse.

— Permettez, ma chère Clotilde, ajouta-t-il, que vous présente M. André, un peintre dont le nom, connu aujourd'hui, sera célèbre demain.

André s'inclina profondément, mais la vicomtesse était si stupéfaite qu'elle resta court.

— Monsieur, balbutia-t-elle, cherchant quelque chose à dire, monsieur...

Le costume de cet ami intime la confondait. Puis, pourquoi cette singulière présentation ?

— Enfin, reprit M. de Breulh, on ne nous a pas empêchés, — il insista sur le nous, — Mlle de Musignan est véritablement malade.

André s'était promis de se maîtriser quand même, en présence de Mme de Bois d'Ardon. Mais en apprenant la désolante vérité, son émotion fut plus forte que sa volonté, et il lui fut impossible d'étouffer les sanglots qui montaient à sa gorge.

— Ah !... elle est perdue, s'écria-t-il, je le sens bien...

— Je vous assure, monsieur, répondit-elle, que vous vous exagérez la gravité de la situation. Il n'y a nul danger, au moins pour le moment. Les médecins disent que c'est une sorte de catalepsie... Il paraît qu'on a fréquemment observés des accidents pareils chez des personnes nerveuses, sous le coup de quelque catastrophe inattendue, après un grand chagrin...

— Mais quel chagrin ? insista André.

Mme de Bois d'Ardon ne répondit pas. Elle s'était retournée vers M. de Breulh et ses regards brillants de la curiosité la plus vive suppliaient.

Comment ce jeune homme qui semblait un cavalier se trouvait-il là ? D'où venait cet intérêt extraordinaire qu'il portait à Sabine ?

— Mon Dieu !... répondit-elle enfin, personne ne m'a dit que la maladie de Sabine fut causée par la rupture de son mariage, mais je l'ai supposé...

— Non, interrompit M. de Breulh, ce ne peut être cela.

— Cependant...

— J'en suis sûr, et mes plus sérieuses alarmes viennent de cette certitude. Que s'est-il passé ? Vous ne vous êtes donc pas informée, Clotilde, on ne vous a donc rien dit ?

L'assurance extraordinaire de M. de Breulh, un regard d'intelligence surpris entre André et lui, commençaient à éclairer la vicomtesse.

— Vous pensez bien que j'ai interrogé, répondit-elle. D'abord, moi, je déteste les cachotteries. Mais les réponses ont été très vagues. Si Sabine ressemblait à une morte, Octave et sa femme, près du lit de

1.000 francs au bureau de bienfaisance de Chavanne pour pourvoir aux premiers besoins de quinze familles qui ont été victimes de l'incendie qui a dévasté cette commune.

Mort de Joseph Guadet

L'héritier d'un nom illustre dans les annales de la République vient de mourir. M. Joseph Guadet, neveu de l'illustre conventionnel girondin, est mort avant-hier à Saint-Émilion, où il était né en 1795. C'était un grand travailleur; on lui doit de nombreux ouvrages sur les Girondins, la Convention, l'histoire de France, etc. Un de ses livres: *Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits*, est un ouvrage fort estimé des curieux, des bibliophiles et des érudits.

Petites nouvelles

On annonce l'arrivée à Paris de M. de Sabouloff, ambassadeur d'Allemagne près la cour de Russie. — Les dépêches parvenues sur les séances du congrès géographique à Venise, sous la présidence de M. de Lesseps, constatent de nombreuses démonstrations amicales pour la France. Le roi Humbert a lui-même exprimé ses sympathies pour notre pays. — On évalue à 250,000 francs la recette faite hier, à la fête de la presse républicaine.

Etranger

Belgique

Le voyage de M. Gambetta

Liege, 20 septembre. — M. Gambetta est arrivé ce matin dans cette ville. Le président voyage dans le plus strict incognito.

Italie

Anniversaire de l'occupation de Rome

Rome, 20 septembre. — Toute la ville est pavoisée pour fêter l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes à Rome en 1870. Une foule immense visite le tombeau de Victor Emmanuel. La brèche pratiquée à la porte Pia est aussi l'objet d'un véritable pèlerinage. Pas d'incidents.

Espagne

L'ouverture des Cortès

Madrid, 20 septembre. — Le roi Alphonse, à l'ouverture des Cortès, a prononcé un discours dans lequel il s'est félicité des bonnes relations de son gouvernement avec la France. On peut en inaugurer que les difficultés pendantes entre les deux pays à la suite des événements de Saïda sont prêtes d'être applanies.

Angleterre

La révolte en Egypte

Londres, 20 septembre. — On assure que la révolte en Egypte avait été encouragée de Constantinople dans le but de détruire le régime anglo-français. Chérif-Pacha est dit-on, résolu à trancher la question militaire en envoyant douze régiments combattre les rebelles du Soudan, ce qui éloignerait et occuperait pour longtemps les troupes égyptiennes. L'Angleterre et la France paraissent disposées à laisser le gouvernement du khédive résoudre lui-même les difficultés, à attendre les événements, et à éviter toute ingérence, au moins pour le présent.

L'agitation irlandaise

La convention irlandaise a voté hier des remerciements aux Irlandais et aux Américains pour l'appui prêtés dans la lutte contre le landlordisme. Parmi les discours prononcés, on a remarqué surtout une harangue violente du journaliste américain Redpath, qui a été très agressif contre MM. Forster et Bright.

Turquie

Les armements turcs

Constantinople, 20 septembre. — On écrit de Prevesa, à la date du 18 septembre: Le 38^e régiment d'infanterie turque, qui était en garnison depuis quelque temps, vient de partir avec deux compagnies du génie de cinquante hommes et des munitions en quantité énorme. Ce régiment, à quatre bataillons, était destiné d'abord à Beyrouth; mais on a changé sa destination et maintenant il se rend à Tripoli de Barbarie. Il semble cependant que la Porte a envoyé déjà bien suffisamment de forces dans ces parages. Nous ne savons si elle y médite quelque entreprise considérable; mais il faut que ses craintes soient sérieuses, quel qu'en soit d'ailleurs le motif, pour dégarner ainsi nos contrées, qui sont loin d'être pacifiées. Le commandant de Janina ne cesse, de son côté, d'envoyer des renforts à Prizrend afin de prévenir quelque soulèvement des Albanais. Il ne semble donc pas que la Turquie soit assez tranquille dans ses possessions européennes pour permettre une expédition de quelque importance sur les côtes d'Afrique; mais nous ne sommes pas dans le secret de ses desseins.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN EGYPTE

On écrit de Londres, le 19 septembre: Le bruit répandu ici que lord Grandville voudrait établir formellement le protectorat anglo-français en Egypte, et qu'il serait hostile à Chérif-Pacha, est en contradiction formelle avec tout ce qu'on sait des sentiments et des actes de l'honorable chef du Foreign-Office. Le gouvernement anglais n'a jamais songé, soit à faire rétablir l'ordre en Egypte au moyen d'une occupation ottomane, soit à intervenir lui-même de compte à demi avec la France. Ses résolutions, dès le premier jour, ont été pour un arrangement pacifique au moyen des éléments indigènes, et il a été heureux de rencontrer sur ce point capital la cordiale coopération de la France. Aujourd'hui, l'Angleterre ne désire pas autre chose en Egypte que le *statu quo*, sans préjudice, bien entendu, des mesures qui doivent empêcher le renouvellement des séditions militaires, comme celle dont l'Europe vient d'être témoin. De tous les personnages égyptiens que les événements ont mis en relief, Chérif-Pacha est celui qui, par sa capacité, sa droiture, son éducation et ses sympathies pour les Européens, inspire ici, et sans doute en France, le plus de confiance. Chérif-Pacha est le fils du colonel français Selves, plus connu sous le nom de Soliman-Pacha, qui passa en Egypte après 1815, et fut le principal collaborateur de Mahomet Ali dans l'œuvre de réorganisation de l'armée égyptienne. Chérif-Pacha a été élevé à l'école française et, quoique musulman, n'a qu'une seule femme. Le programme qu'il a indiqué, dans sa lettre au khédive, a obtenu ici l'approbation de la presse et du gouvernement, et il y a tout lieu de croire que les deux cabinets de Paris et de Londres sont parfaitement d'accord pour appuyer la nouvelle administration égyptienne.

DÉPARTEMENTS

(SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »)

LOIRE

La réunion Chavanne

Saint-Etienne, 20 septembre. — 3,000 personnes environ ont pu trouver place dans l'enceinte du cirque de la rue de la République qui, dès 7 h. 1/2, a été littéralement pris d'assaut.

Le bureau est ainsi constitué: Président, le citoyen Chambouvet; assesseurs, les citoyens Chalumeau et Rondet; secrétaire, le citoyen Gravier.

La présidence d'honneur est donnée par acclamation au citoyen Amoureux, et il est dès lors facile d'apprécier les éléments qui composent l'assemblée.

Ainsi que nous le disions hier, M. Bertholon n'avait à se faire représenter par personne, et c'est en effet ce qui a eu lieu. Cependant, un partisan de ce député, le citoyen Boullisset, a pris sa défense, après avoir déclaré toutefois qu'il n'avait reçu aucun mandat à ce sujet.

Notre impartialité nous fait un devoir de dire que le citoyen Boullisset a été hué, conspué, sifflé et même grossièrement insulté à la tribune, alors que chaque phrase des partisans de M. Chavanne était applaudie à outrance, et souvent sans rime ni raison.

Et qu'on ne s'y trompe pas, M. Bertholon eut été, — étant donnée la composition de l'assemblée, — ni plus ni moins bafoué que son défenseur d'occasion et aurait laissé dans cette réunion sinon sa dignité d'homme mais tout au moins celle de député.

Cela seul suffirait d'ailleurs à excuser son abstention si elle avait besoin d'être excusée.

Nous ne parlerons de M. Chavanne que pour constater qu'il a dit en quelques mots d'assez bonnes choses et a eu le bon goût de ne pas faire d'allusions blessantes pour son collègue absent.

La conclusion? vous la devinez sans doute: M. Chavanne est déclaré le digne représentant de la 3^e circonscription et M. Bertholon, à l'unanimité des 3,000 assistants, moins trois, — ses seuls électeurs réels probablement, — est exécuté comme suit, après examen de sa conduite:

« L'assemblée blâme sévèrement une telle conduite et réprovoque, pour son honneur franchement républicain, les procédés employés par M. Bertholon « qui a, de ce chef, perdu tous ses droits et titres à la représentation. »

Vlan! ce n'est pas plus difficile que cela, et tout commentaire serait superflu.

Grave accident

L'usine Barron a été hier, vers 5 heures du soir, le théâtre d'un douloureux accident. Le nommé Jean Ramet, dans une manœuvre de wagon, a été serré entre deux tampons et a eu 3 côtes enfoncées.

Ce malheureux, après un premier pansement, a été transporté à son domicile, rue de la Visitation.

ISERE

Chemins de fer de la Mure

Grenoble, 20 septembre. — Le rapport de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées, chargés de déterminer l'emplacement des gares, sur la ligne du chemin de fer de la Mure à Saint-Georges-de-Commiers, vient d'être adopté par la commission consultative, réunie à cet effet, la semaine dernière.

Les propositions énoncées dans ce rapport constatent que quatre gares et une halte sont nécessaires entre la Mure et St-Georges-de-Commiers.

Ces stations seraient établies ainsi qu'il suit: La gare de la Mure serait placée au nord de la ville, près de la scierie Brachon.

Celle du Psychagnard, qui vient après, serait placée sur le territoire de la commune de Surville, à portée des exploitations de la compagnie des mines de la Mure et de Pierre-Châtel.

Vient ensuite la station de la Motte-d'Aveillaux, placée sur un plateau très convenable pour desservir tous les hameaux de la commune.

La quatrième serait établie au Viviers, et desservirait l'établissement thermal de la Motte-les-Bains.

Enfin la halte proposée provisoirement serait établie près du village de Notre-Dame-de-Commiers.

La construction de cette ligne étant attendue avec impatience par tous les intéressés, nous espérons que l'administration mettra tout en œuvre pour qu'elle soit terminée le plus promptement possible.

DROME

Chemin de fer de Crest à Arpres

Crest, 20 septembre. — Par arrêté de M. le préfet de la Drôme, ont été déclarés cessibles les terrains nécessaires à la construction du chemin de fer de Crest à Aspres-les-Veynes, dans la partie comprise entre Crest et le ruisseau de Valcroissant.

Un agent de la compagnie P.-L.-M., dûment délégué, est chargé de remettre une expédition de cet arrêté à M. le procureur de la République de Die et de le prier de provoquer le jugement d'expropriation de ces terrains.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Nous avons parlé dernièrement de l'arrestation de la nommée Marie Monteil, veuve Lauser, ovaïste, qui avait soustrait une dizaine de flottes de soie à son patron, M. Detrie, moulinier, rue du Nord, 11.

Cette femme a été condamnée hier à 6 mois de prison.

Jean-Baptiste Bron vendageait méthodiquement pour son propre compte dans le canton de Limonest. Muni d'une voiture à bras et de nombreux papiers, il avait déjà ravagé de nuit les vignes de plusieurs propriétaires, lorsque des paysans qui montaient la garde l'ont arrêté et conduit avec tout son attirail à la gendarmerie.

Bron a recolté hier 4 mois de prison.

Jean Grataloup avait volé un ballot de foulards sur un camion des messageries Perthet, quai Saint-Clair.

Très galant, il en avait offert généreusement à plusieurs petites dames de sa connaissance.

C'est ce qui l'a perdu, car ne pouvant indiquer la provenance de ces objets, Grataloup finit par avouer le vol dont il était soupçonné.

Le tribunal l'a condamné hier à 4 mois de prison.

Notre chronique mentionnait dernièrement l'équipage d'Antoine Basset, qui avait trouvé très plaisant

de se faire promener en voiture depuis midi jusqu'à onze heures du soir, sans avoir le premier sou pour payer son automédon.

Son affaire s'est singulièrement compliquée depuis, car on a appris que quelques jours auparavant, il avait détourné 247 francs à son patron, M. Bless, entrepreneur de transports.

Trois mois de prison, telle a été pour Basset la fin de la partie qu'il avait si bien commencée.

Victorine Masson, veuve Chaussade et Elisabeth Meyssin, rôdant dans le quartier de Montplaisir, avaient enlevé chacune une oie qu'elles se proposaient d'engraisser soigneusement pour Noël, mais elles avaient compté sans les turbulentes bêtes, qui, s'agitant avec fureur dans les sacs où elles étaient prisonnières et faisant entendre les mêmes cris désespérés que leurs ancêtres poussaient au Capitole, les désignèrent à la vindicte des habitants.

Les deux voleuses qui ne vivent du reste que de leurs rapines habituelles, ont été condamnées chacune à 6 mois de prison.

Dans le courant de 1879, Guillaume Barnera filait en Espagne après avoir dérobé une grande quantité de marchandises à son patron, M. Constans, coutelier, rue de la Croix Rousse, 5.

Croyant son affaire tout à fait oubliée, Barnera est revenu tranquillement à Lyon, mais la police, dont la mémoire est incroyable, s'est souvenue de lui et l'a aussitôt déposé en lieu sûr.

Barnera a été tout étonné de s'entendre condamner à 4 mois de prison.

Ce n'était pourtant qu'un vieux compte qu'il avait à régler.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Mercredi 21 septembre, 264^e jour de l'année. Soleil: lever, 5 h. 46; coucher, 5 h. 59. Les jours baignés de 4 minutes.

Ephémérides (1558). Mort de Charles-Quint.

Un lieutenant, un sous-officier, deux brigadiers et vingt hommes de la 7^e compagnie d'ouvriers d'artillerie, casernée à l'arsenal, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour l'Algérie.

Ce détachement s'est rendu hier au camp de Sathonay, pour y faire la manœuvre du campement.

En conformité du décret de M. le président de la République, en date du 13 juin dernier, les conseils d'arrondissements se réuniront, pour la deuxième partie de leur session, qui ne pourra durer plus de cinq jours, le lundi 23 septembre courant, à deux heures et demie.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le parquet de Villefranche s'était transporté à Belleville pour y instruire une affaire d'avortement.

Plusieurs personnes ont été arrêtées: la jeune fille, un négociant en vins, un pharmacien et une femme de Lyon.

L'instruction de l'affaire continue.

Un cruel accident, arrivé avant-hier, au hameau de Champagne, commune de Saint-Didier au Mont-d'Or, a plongé dans la désolation toute une famille.

Une jeune fille de 18 ans, Marie Damay, demeurant avec ses parents à la ferme de la Solitaire, s'est noyée dans un réservoir d'eau, profond d'environ 4 mètres, où elle était allée remplir un arrosoir.

Ses parents, étonnés de ne pas la voir revenir, et soupçonnant quelque accident, se dirigèrent vers la citerne. Il était trop tard. La pauvre enfant, aussitôt retirée, avait perdu connaissance et il a été impossible de la rappeler à la vie.

M. le docteur Terver, aussitôt prévenu, n'a pu que constater le décès.

Deux disparitions:

Une jeune fille, Antoinette Nicolle, âgée de 17 ans, journalière, demeurant chez ses parents, à Vaulx-en-Velin, a disparu depuis samedi matin.

Elle était sortie pour aller chercher des légumes dans les champs, emportant avec elle un sac en toile et une serpette. Ces objets ont été retrouvés le même jour, à six heures du soir, sur le bord du Rhône, au lieu dit Fontany.

Une enquête est ouverte.

Une autre jeune fille de 20 ans, Marie-Jeanne Costille, domestique chez Mme veuve Rossignoux, tisseuse, rue Dumont, 8, a disparu également du domicile de cette dernière depuis le 14 au matin, et n'a pas été revue depuis.

Comme sa conduite était très régulière, on se perd en conjectures sur les causes de cette disparition.

Un triste accident est arrivé hier soir, à 9 heures, à M. Claude Rousset, demeurant quai Claude-Bernard, n° 3, employé à l'entrepôt de M. Bauxif, rue Molire.

Ce malheureux, qui travaillait à lever un fardeau à l'aide d'un cric, ayant lâché la manivelle sans avoir mis le cran d'arrêt, a eu l'œil droit crevé par le manche de l'instrument et a reçu en outre de graves blessures à la main droite.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Prince, il a été transporté à l'Hôtel Dieu.

Hier soir, trois audacieux filous, profitant d'un moment où les époux Poytze, marchands de rouennerie, rue de la Madeleine, 22, étaient occupés à souper dans l'arrière boutique, enlevaient plusieurs paquets de tricots qui se trouvaient disposés pour la montre devant le tambour du magasin. Cependant, M. Poytze s'étant aperçu du vol se mit à la poursuite des filous qui venaient de disparaître dans la direction de la rue du Fort-Colombier. Il les rejoignit bientôt, mais à ses cris de: au voleur! ceux-ci prirent la fuite à toutes jambes, semant, suivant un truc renouvelé de Mithridate, leur route de tricots.

L'un d'eux, seulement, nommé Mortier, fut arrêté par MM. Bergeron, tanneur, Roche, maréchal-ferrant et Semondou, forgeron. Il a été écroué dans un lieu où ses compagnons ne tarderont probablement pas à le rejoindre.

M. Victor C..., âgé de 80 ans, boulanger rue Saint-Marcel, a le cœur facilement inflammable.

Séduit par les beaux yeux d'une rousse de nuit, il commut l'imprudence de lui offrir l'hospitalité dans sa chambre. Jugez de sa surprise, quand, à son réveil, il vit que la belle l'avait abandonné, emportant comme souvenir une somme de 170 francs.

Grâce au signalement qu'il put donner de sa voleuse, les agents ne tardèrent pas à arrêter cette dernière, une nommée Honorine Bène, demeurant rue Pomme-de-Pin. Elle n'a fait aucune difficulté pour avouer le vol; elle avait encore 86 fr. en sa possession.

Elle a été écrouée à la Permanence.

M. le commissaire spécial, chargé du service de la sûreté, se livre actuellement à un travail d'épuration dont le besoin se faisait vivement sentir.

Plusieurs établissements, hôtels, cafés borgnes, qui, sous cette étiquette, s'adonnaient à un commerce plus que suspect, sont l'objet d'une vive surveillance.

C'est ainsi qu'un débitant de la rue Lanterne a été arrêté hier sous la prévention d'excitations de mineurs à la débauche.

Nous ne saurions qu'applaudir à ces coups de balais.

Mme Laurencin, ouvreuse aux 2^e galeries du Théâtre-Bellecour, avait loué deux jumelles, d'une valeur de 50 fr. environ, à deux spectateurs qui sont partis sans les lui rendre.

Plainte a été déposée au commissariat de police.

Curieuse aventure! M. Fenouillet, boulanger, rue Saint-Joseph, 68, rentrant à 11 heures du soir à son domicile, après une courte absence, fut fort surpris de trouver sa provision de pain toute bouleversée, les meubles déplacés et le gaz allumé. Pourtant la porte était fermée, aucune trace d'effraction et rien n'avait été soustrait. Le domestique de la maison, couché dans une chambre voisine, n'avait entendu aucun bruit.

Les bizarres visiteurs avaient simplement vidé un litre de vin sur une table, où ils avaient laissé un billet ainsi conçu: « Au revoir, à bientôt, nous reviendrons visiter la caisse. »

Le boulanger, que cette perspective est loin d'égayer, a déposé une plainte au commissariat de police, qui a ouvert une enquête.

Un chien enragé, de forte taille, a parcouru hier les rues de Pierre-Bénite, semant la terreur sur son passage et mordant tous les chiens qu'il rencontrait.

Cet animal a fini par être abattu. Son cadavre a été transporté à l'école vétérinaire où l'autopsie a démontré qu'il était bien atteint de la redoutable maladie.

On a pris des mesures pour faire abattre les autres animaux mordus.

Un incendie assez important s'est déclaré hier soir, à 10 heures, dans la fabrique de produits chimiques de M. Manin, cours Lafayette prolongé.

Aussitôt l'alarme donnée, les secours sont arrivés de toutes parts, et à minuit l'ou était maître du feu. Plusieurs pompes à bras et une pompe à vapeur avaient été amenées sur le lieu du sinistre.

Les dégâts, qui s'élevaient à une somme de 10,000 fr. environ, sont couverts par une assurance.

Avis aux retraités du P.-L.-M. Les retraités du P.-L.-M. sont convoqués, le 25 septembre courant, à 3 heures 1/4 du soir, dans l'une des salles de la mairie du 2^e arrondissement, rue de la Charité.

Pour la commission, Ch. MOLLOT.

Aux amateurs de billard La salle de 1^{er} au grand café du XIX siècle, n'ayant pu contenir que les tiers des personnes venues pour jouer le célèbre Garnier, il donnera une dernière séance gratuite dans la grande salle du rez-de-chaussée, aujourd'hui, mercredi, 21 septembre, à 8 heures du soir.

De l'avis de tout le monde, la meilleure préparation contre les affections de poitrine est le sirop de Vial de Vaise. Un seul flacon suffit pour guérir en deux ou trois jours: rhumes, bronchites, coqueluche, catarrhes. On peut le donner sans crainte, il ne contient pas d'opium. C'est en détruisant l'irritation qu'il guérit la maladie. Demander aux personnes qui en ont déjà fait usage; le demander sous le nom de sirop de Vial de Vaise.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 20 septembre, 4 h. du soir. Température: De violents orages ont traversé notre région hier, dans l'après-midi, ils ont apparu au-dessus des massifs de l'Yzeron et du mont Pilat, et ont suivi des trajectoires parallèles sensiblement orientées du S. O. au N. E.

Le premier a passé un peu à l'ouest de l'observatoire de Saint-Genis et s'est dirigé sur Lyon, puis sur le plateau de la Dombes; le deuxième a traversé une partie de la plaine du Dauphiné et a pénétré dans la Savoie et le Buges.

On a recueilli 9mm d'eau à Saint-Genis et au mont Verdun et 25mm au Parc; il est tombé de la grêle dans les trois stations.

Une éclaircie s'est produite après le passage de ces mouvements orageux, mais le vent est toujours au Sud et le baromètre a recommencé à baisser.

Temps probable: Pluie orageuse.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 19 septembre.

L'allure du marché, contenue par une baisse de 3/16 sur les Consolidés, à 99 1/16, est moins vive mais non moins bonne. Une grande animation y règne, dont profite moins le groupe des rentes que celui des valeurs.

Le 5 0/0 est en réaction légère à 116,50. Le 5 0/0 Italien et le 5 0/0 Turc sont un peu moins fermes.

De très bonnes tendances se maintiennent sur le Crédit de France et qui s'approche de 830; sur le Crédit Général Français, en progrès sur la clôture précédente à 885; sur la Banque de Prêts à l'Industrie qui fait 625.

Les actions de la Banque transatlantique, admises aujourd'hui à la cote officielle, se traitent en hausse à 665.

On nous donne d'excellentes nouvelles sur la Compagnie de chemin de fer et de navigation d'Alsai au Rhône et à la Méditerranée. En plus des éléments de succès que lui garantissent ses traités avec les grands industriels du bassin d'Alsai et la prochaine ouverture de ses services, les meilleures éventualités s'ouvrent pour cette Société.

Il est question d'un prolongement qui ferait de la ligne d'Alsai au Rhône l'égaie des lignes ferrées les plus productives de la France. On nous promet des renseignements précis.

Le marché des actions de chemins de fer est un peu moins ardent, mais non moins animé; le Lyon est demandé à 1,325; le Midi à 1,225.

CHOSSES & AUTRES

Histoire de restaurateur

Une très amusante histoire de restaurateur racontée par M. Aurélie Scholl dans l'Événement :

Nous avons raconté, dans le temps, l'histoire d'un grand restaurateur parisien, qui, voulant céder son établissement, avait fait figurer dans les bénéfices annuels : Erreurs d'addition..... 40,000 fr.

Depuis que cette révélation a été faite, l'erreur d'addition a pris des proportions épiques. Les dames de comptoir n'osent plus additionner le numéro du cabinet qu'avec les étrangers ; les Parisiens connaissent trop ce genre d'erreur...

CABINET.....	18 fr.
Potage.....	6
Hors-d'œuvre.....	12
Turbot.....	10
Riz de veau portugaise.....	15
Pardreau.....	12
Salade.....	4
Panachés.....	8
Fromage.....	2
Fruits.....	16
Café, liqueurs.....	12
Saint-Julien.....	10
Larose.....	15
Roderer.....	16

166 fr

On remarquera que le numéro du cabinet donne un bénéfice net de 18 francs à l'établissement.

Mais, encore une fois, ce truc est usé et n'est plus employé que vis-à-vis des gens fraîchement débarqués.

Les dames de comptoir sont obligées de chercher autre chose.

Le beurre fournit un appoint considérable. Que vous en ayez pris ou non, il figure toujours sur la note pour 50 centimes, si vous êtes seul ; pour 1 franc, si vous êtes deux.

Le beurre sur le pain figure rarement dans mon alimentation ; je ne l'emploie que pour accompagner les huîtres ou les crevettes.

Dependant quelle que fut la saison, la dame de comptoir d'un restaurant où j'avais l'habitude de fréquenter ne manquait jamais de compter : Beurre, 50 centimes.

Après avoir réclamé plusieurs fois, je pris la résolution de ne jamais toucher au beurre. La dame était vexée, mais elle ne pouvait plus arguer d'une erreur.

Un matin, cependant, les crevettes me parurent réclamer leur assaisonnement naturel. J'allais faire exception à la règle que je m'étais imposée ; je dirigeai la lame de mon couteau vers le beurrier...

Puis je pensai que cette faiblesse allait ouvrir une nouvelle série de persécutions — et je retirai vivement mon couteau.

Il faut croire que la femme-comptable me guettait ; elle avait vu le mouvement, et il était noté sur l'addition :

B

C'était tout. Elle avait eu un moment d'espérance ! — mais n'avait pas osé continuer : *erreur* était resté au bout de sa plume. Ce B était l'indication du geste, la représentation d'un mouvement averti...

B...!

Mots de la fin

Un homme d'affaires qui s'est fait conduire à la course de Vaise au Point-du-Jour, donne trois sous de pourboire au cocher.

— Trois sous pour une pareille course ! s'écrie le cocher : ah ! on voit bien que vous ne prenez pas beaucoup de voitures !

— J'en prends plus que vous ! répliqua l'homme. Du reste, voici deux sous de plus, là !

Le cocher, lui refusant : — Merci ; je ne veux pas vous faire sortir de vos habitudes !

Entre médecin et pharmacien ; LE MÉDECIN. — Avez-vous fait perdre la bouteille de médecine que j'avais ordonnée hier à la vieille Mme X... ?

LE PHARMACIEN. — Oui, docteur. Et, de plus, je suis bien sûr qu'elle l'a prise.

LE MÉDECIN. — Comment savez-vous cela ?

LE PHARMACIEN. — Dame ! ce matin, j'ai vu tous les volets fermés et une lettre de faire-part sur la porte...

SPECTACLES DU 21 SEPTEMBRE

Théâtre Bellecour

Aujourd'hui mercredi, 11^e représentation de la Reine Margot, jouée par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin. On commencera à 7 heures 1/2 précises. Matinée à 1 1/2 heures.

Casino

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2 Orchestre sous la direction de M. Léone.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

BOURSE DE LYON

Du 20 Septembre 1881

Rentes		Comptant-Actions	
3 0/0.....	84 65	Gaz de Lyon.....	1320
3 0/0 amortissable ..	87	Gaz de la Guilloière.....	245
4 1/2.....	100	Mines de la Loire.....	245
Italian.....	100	Montrambert.....	945
Turc.....	100	St-Etienne.....	260
Hongrie 6 0/0.....	100	Rive-de-Gier.....	71
Autrichien 4 0/0.....	100	Eaux.....	720
Russes 5 0/0.....	93 75	Société Lyonnaise.....	720
Espagne 3 0/0.....	26	Bateaux-Omnibus.....	260
Dette Egypt. unifiée ..	100	Dombes.....	260
Actions		Abattoirs.....	260
Crédit mobilier.....	907 50	Verreries L. et Rhône.....	260
Crédit mob. Espag.....	907 50	Croix-Rousses.....	260
Crédit Lyonnais.....	253	Obligations	
Union générale.....	253	Ville-de-Lyon.....	90 50
B. Hypothéc. Franç.....	512 50	Ville-de-Paris 1869.....	35
Soc. foncière Lyonn.....	512 50	Ville-de-Paris 1871.....	35
Banque Ottomane.....	341 25	Lombardes-anciennes.....	257 50
Paris-Lyon-Médit.....	562 50	Lombardes-nouvelles.....	292
Société Autrichienne.....	341 25	Loire.....	171
Lombard-Vénitien.....	341 25	Saint-Etienne.....	171
Saragosse.....	562 50	Rhône-et-Loire 4 0/0.....	171
Nord-Espagne.....	690	Paris-Lyon-Médit.....	181
Suez.....	1866	290 50	

MESSAGERIES FLUVIALES

DE COCHINCHINE

Service Postal et Transports de l'État

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1,500,000 FR.
Siège Social : 10, rue des Pyramides, à Paris

ÉMISSION de 6,500 OBLIGATIONS 5 0/0 de 300 FR.
(Jouissance du 1^{er} juillet 1881)

Remboursables au pair en 10 années par tirages au sort et rapportant un intérêt annuel de 15 francs payable par semestre.

Subvention du Gouvernement Français... 4.500.000
Montant Total des Obligations au taux de Remboursement... 1.950.600

GARANTIES :

1. La flotte et les Immeubles de la Compagnie, représentant plus de 2 millions ;
2. Les recettes provenant du transport des troupes, etc., pour le Gouvernement français ;
3. Les Recettes du Commerce (voyageurs et marchandises), se montant annuellement à un million environ ;
4. Une subvention de 500.000 fr. par an accordée par le Gouvernement français pour le service postal pendant 9 années dans la colonie.

Le Service d'Intérêt et d'Amortissement des Obligations émises n'exige qu'une somme annuelle de 250.000 fr.

PRIX D'ÉMISSION :

25 fr. en souscrivant. Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1^{er} janvier 1882 sera reçu en compte sur le paiement du 30 novembre, le taux d'émission est donc réellement de 250 fr.

En outre, les souscripteurs qui libéreront entièrement leurs Obligations le 5 octobre jouiront d'une bonification de 2 fr. 50 par titre et recevront immédiatement des titres définitifs.

En tenant compte de l'intérêt et de la Prime de remboursement, c'est un placement qui ressort à plus de 6 0/0 par an.

La Souscription sera ouverte le 26 Septembre 1881

AU COMPTOIR INDUSTRIEL DE FRANCE et des Colonies

Paris, 10, rue des Pyramides, Paris

Elle sera close dès que le chiffre de 6,500 Obligations aura été atteint et au plus tard le 5 Octobre. Les démarches seront faites pour l'admission de ces Titres à la Cote officielle.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE

DÉPÔTS, DE COMPTES COURANTS et de Crédit industriel

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 50 millions

Caisse de Reports

9, Rue de l'Hotel-de-Ville, 9, Lyon

Le taux alloué, par la Caisse aux déposants est de 5 50 0/0 l'an net de tous frais, pendant la deuxième quinzaine de Septembre.

Les dépôts destinés à être employés en reports pour la première quinzaine d'Octobre, seront reçus jusqu'au 30 Octobre.

Lyon, le 20 septembre 1881.

Tombola de la Presse

TIRAGE 22 SEPTEMBRE

L'Agence Fournier, 14, rue Colbert, autorisée à cet effet, continuera à délivrer des billets jusqu'au 22 irrévocablement.

PRIX DU BILLET : 1 FR.

Envoi contre mandat-poste avec 15 centimes en sus.

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN.

Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône, 18, quai de l'Hôpital.

ANNONCES

A louer APPARTEMENT

DE 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET, agit sur toutes les Maladies contagieuses : Dartres, Siphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Rouleurs, Gouttes, Rhumatismes, toutes les éruptions des humeurs, vices de sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des saignées.

A Lyon, à la pharmacie Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

PAPETERIE-IMPRIMERIE

Victor BLEIN

Quai de l'Hôpital, 22, angle de la rue Childebert

Enveloppes bulle, par 5,000... 30
Bulle fort, par 5,000... 35
Cartes de visite... 2 50

Toute personne commandant 200 cartes recevra gratuitement un beau calendrier éphémère, se vendant partout 1 fr 50, en montre au magasin.

Presses à copier françaises
Maroquinerie de luxe et ordinaire
MOULLEUR FRÉNIEX
Concessionnaire à Lyon du CISEUR-RAPIDE, remplaçant avantageusement tous ceux connus à Lyon.

CHEMISE BRETONNE
BREVETÉ S. G. D. G.
TRADE MARK
C. DONNET
CHEMISIER SEUL CRÉATEUR
15, RUE HOTEL-DE-VILLE, LYON

guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Viscères urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT méd. spécialiste, r. Rochecouart, 84, Paris — Trait. par correspondance

SOCIÉTÉ NOUVELLE

SIÈGE à PARIS, 52, RUE DE CHATEAUDUN
A LYON, 29, rue de l'Hotel-de-Ville, et rue Gentil, 1.
CAPITAL : 20 MILLIONS

Achat et Vente de titres au comptant. — Paiement de tous Coupons échus. — Transfert et Conversion de Titres. — Libération et échange de Titres. — Souscription aux Emprunts. — Opérations de Reports. — Renseignements sur toutes les Valeurs.

ABONNEMENT AU MONITEUR FINANCIER

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

PLUS DE TÊTES CHAUVES

EAU MALLERON, seul Invent (P^{re} des Brevets F^{re} pat^{re}), les appareils de fabrication, Hautes Récompenses, 42 Médailles (20 en Or) Traitement spécial du cuir chevelu, arrête immédiatement la chute des cheveux, repousse certains à tout âge (forfait). AVIS AUX DAMES : Conserv^{er} et croissance de leur chevelure, même à la suite de couches. Gr^{at}is renseignements et preuves. F. MALLERON, chimiste, 7, de Bayoil, 85. AVIS IMPORTANT. Une dame applique à tout cabinet un procédé chimique inoffensif qui enlève immédiatement et durablement les cheveux sans se paier qu'après succès. On peut appliquer soi-même. Notice. 1^{er} Pas de Succursales à Paris.

ELECTRO-HOMÉOPATHIE-SCIENTIFIQUE
Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. LEMBERT
Informations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Lyon

HORAIRE GENERAL DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN								SOIR									
PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS 4,58	EXPRESS 7,10	OMNIBUS 7,35	DIRECT 9,03	OMNIBUS 11,10	MIXTE 11,39	RAPIDE 2,31	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,38	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE Min. 53
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	OMNIBUS 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,35	EXPRESS 10,05	10,20	MIXTE 3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—
GENEVE	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45	2,40	—	3,22	—	3,45	—	—	6,15	—	11
BOURBONNAIS	DÉPARTS	—	5,33	8,41	—	—	11,39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BESANÇON	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GRENOBLE	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—	4,39	—	—	6,16	—	—	9,15	—	11	—
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45	—	—	5	—	8,05	—	—	—	—	—
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05 Charbonn.	8,40	11	—	12,12	2,10 Charbonn.	3,33	4,58	6	—	6,32	—	—	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—	—	1,44	—	3,45	—	5,55	—	7,01	—	11
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21	—	—	1,40	—	—	5,35	—	—	—	—